

Billet de Ronceval : un drôle de voyageur !

Autor(en): **St-Urbain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BILLET DE RONCEVAL

Un drôle de voyageur!

Vendredi, Robert avait de la visite : un beau m^osieur, bien de partout, le numéro avant la gravure de mode, belle serviette d'avocat. Bonne façon qu'il avait : ce qu'on appelle un joli homme.

Comme Robert n'est pas assez fou pour acheter et trop prudent pour vendre, on se demandait ce que voulait le drôle de visiteur, et il a fallu qu'il nous dise le but de la visite ; c'était un voyageur en pierres tombales !

On en était tout glacé, mais, en songeant que son oncle Alexandre lui avait laissé la moindre, il y a quelques mois, on a compris.

Robert nous a dit :

« Ce monsieur venait me faire des offres pour un monument pour la tombe à l'oncle. »

A l'entendre, on a vergogne de ne pas lui dire :

« Faites seulement, on est là pour payer ! »

On a peine à imaginer ce que ces gens sont roublards : il a commencé par des condoléances, tellement bien senties et si cordialement dites que je me sentais les larmes me sauter aux yeux. Il m'a redit toute l'histoire de l'oncle, même qu'il savait l'affaire du voleur qu'il avait à moitié assommé avec un jambon, quand il y avait eu cette râclée au fumoir, où il l'avait pris sur le fait.

Encore un brin et il me récitait le verset de sa première communion ! Et que je te cause et que je t'ensevelis sous les belles phrases : j'ai eu ma leçon sur le devoir des héritiers, rapport à l'ampleur du magot — le déclaré, bien sûr ! Et puis, il m'a sorti un album avec des photos en couleurs (le noir ferait trop triste) où l'on voit tout ce que peut vous fournir la maison Deslarmes & Cie.

Et cette voix douce, pénétrante, veloutée, qui vous rebouillait le tréfonds !

Et cet air penché que, à côté, le Major Davel aurait eu l'air d'un traîneur de sabre ! Et il avait de ces cha-pelets de versets qui coulaient de sa barbe, et il regardait vers le plafond, tant et tant que je m'attendais à le voir filer vers le Ciel dire à l'oncle que son héritier était rude dur à la détente.

J'ai mis fin à ses laïus en deux temps trois mouvements. Je lui ai dit :

« Mon bon Monsieur, l'oncle m'a fait son héritier à la condition formelle que je le laisse tranquille sans lui verser dessus des quintaux de cailloux, même taillés en forme d'ange. »

D'un coup, il a tout remballé. Une courbette à se casser l'épine du dos, un regard noir... et il était loin ! »

Le petit Paul a conclu : « L'existence ne serait pas une vie si l'on ne pouvait pas mourir tranquille sans que des gaillards de cette espèce viennent encore tourmenter les héritiers ! »

St-Urbain.

Tout père de famille économe possède un LIVRET DE DÉPOTS à la

Banque Cantonale Vaudoise